



Appel à projet n°4 - Batteries

Politique industrielle

WE Wallonie
Entreprendre

Objectif de l'appel à projets

- **Plan de Relance de la Wallonie** → Projets 150 et 151 (« *Permettre une politique industrielle centrée sur les chaînes de valeur stratégiques* » ; « *Opérer l'implantation de projets de relocalisation industrielle/manufacturière (industrie ou PME)* ») appartenant au **Programme d'Actions Prioritaires**
- Favoriser l'émergence d'installations industrielles de **production, de reconditionnement et/ou de recyclage des batteries ou cellules de batteries** ou encore de la **réutilisation/recyclage des sous-produits** issus de la production de batteries destinées au stockage d'énergie pour des applications stationnaires et/ou mobiles.
- **Financement d'actifs corporels**, qui contribueront à renforcer la **création de la valeur ajoutée et d'emplois en Wallonie**. L'ambition est également de provoquer une accélération de l'exécution de certains projets qui seraient jugés secondaires par les industriels.

Avec le soutien de
la

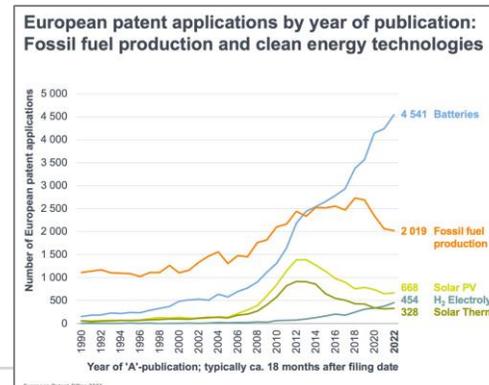
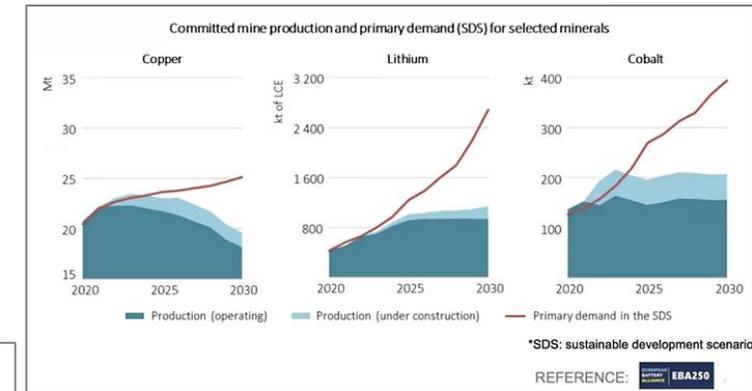
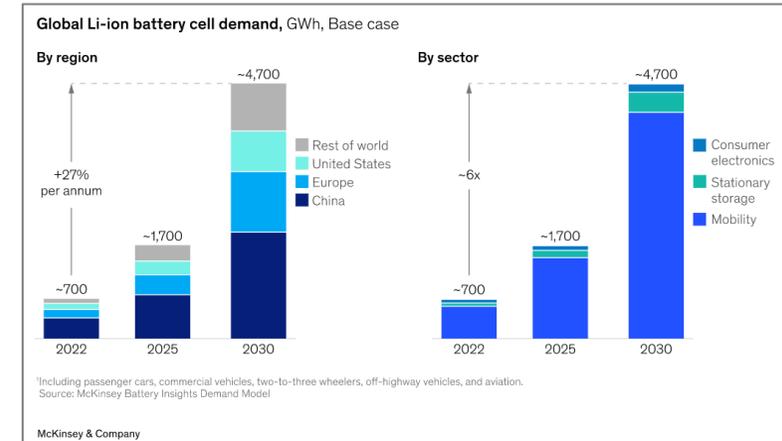


Wallonie

Enjeux de l'appel

Marché du stockage par batteries en forte croissance

- Réponse à l'émergence des **véhicules électriques**, des sources d'énergie renouvelables et du **besoin de flexibilité** réseau associé. (Europe = un des plus gros demandeurs de batteries dans le monde)
- Facteur principal limitant à la croissance : disponibilité matériaux bruts
- Secteur avec une forte activité en innovation et technologies



Stratégies de développement de la Wallonie



Ecosystème autour des Batteries

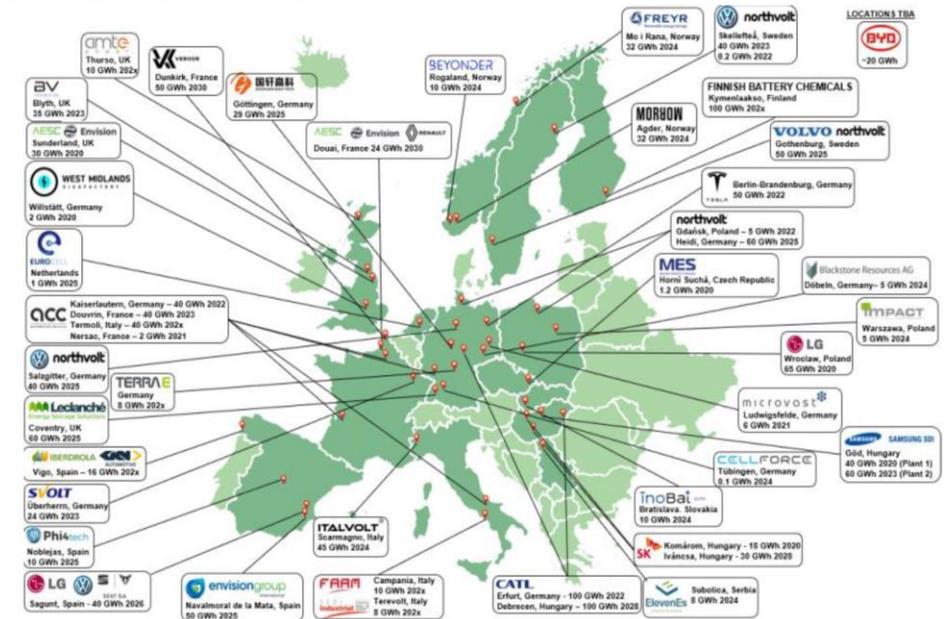
- **Acteurs Wallons**

- Universités et centres de recherche à la pointe
- PME actives dans la production et le recyclage des métaux
- Bureaux d'études
- Développeurs et installateurs de solution de stockage par batteries

- **Mapping des usines planifiées ou en cours de construction en Europe**

- 300 projets de gigafactories en prévision dans le monde
- Capacité de production en Europe estimée à 700 GWh en 2030
- Mais aucun projet majeur de type « gigafactory » actuellement en Wallonie

Installed, & planned Gigafactories capacity in Europe



Cadre européen



- **Nouvelle législation pour des batteries plus durables et plus circulaires**
 - Obligation d'un pourcentage de matière provenant de batteries recyclées dans les batteries produites
 - Imposition d'un taux de recyclage en fin de vie
- **Révision du cadre des aides d'Etats autour du « manufacturing of green technologies »**
 - Net-Zero Industry Act
 - Green Deal Industrial Plan
 - Modification du RGEC
- **European Battery Alliance – EBA 250**
 - Objectif de devenir leader mondial dans la production et l'utilisation durables des batteries
 - Plus de 800 acteurs européens publics et privés du secteur
 - Implémentation d'un programme de développement industriel dans la filière batterie
 - *Sécuriser l'accès aux matériaux recyclés dans une économie circulaire des batteries.*
 - *Soutenir la croissance de l'industrie de production de cellules de batteries avec l'empreinte environnementale la plus faible possible.*
 - *Créer et soutenir un écosystème de chaîne de valeur transversal pour les batteries.*
 - *Assurer la disponibilité de cellules de haute qualité et de haute performance et pour l'industrie européenne dans le but de maintenir la compétitivité de plusieurs industries européennes.*
 - *Accélérer le processus et réduire le "Time To Market" pour rencontrer la demande et surpasser les concurrents internationaux.*



Planning

GANTT Appel à projets Batteries	2023												
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
1. Préparation	■												
2. Lancement appel à manifestation d'intérêts				★									
3. Lettres d'intention (LOI)				■	■	★							
4. Pré-sélection projets						■	★						
5. Avant-Projets								■	■	★			
6. Sélection projets										■	★		
7. Validation projets											■	★	
8. Montage des projets													■

6 avril 2023 : Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt

15 juin 2023 : date limite pour rentrer vos lettres d'intention (LOI)

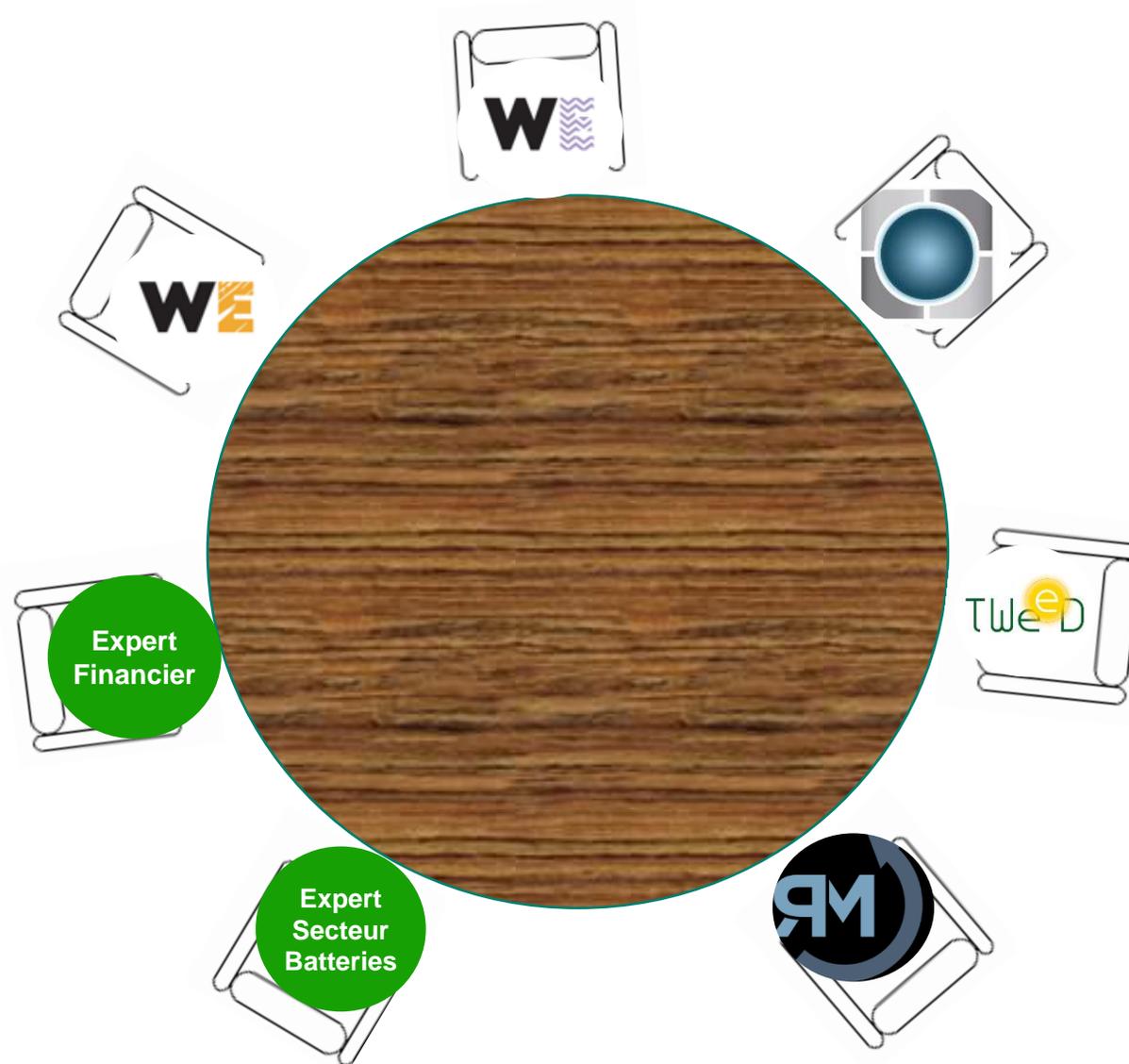
7 juillet 2023 : première sélection des projets sur base des LOI

25 septembre 2023 : date limite pour rentrer vos avant-projets

13 octobre 2023 : sélection des avant-projets par le jury

10 novembre 2023 : validation des sélections par le Gouvernement Wallon

Composition du jury

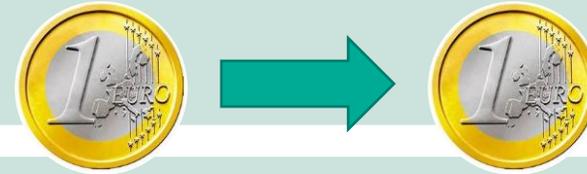


Modalités de financement

 Budget alloué par la Wallonie **25,5 M€** + enveloppe d'au moins 25 M€ par WE

 Financement en **capital** et/ou **prêt** sous formes diverses et sur mesure

 Maximum **1 euro public pour 1 euro privé**



 Prise de **risques** plus importante

 Investissements avec temps de retour sur investissement plus long acceptés

 Mise en place d'une task force pour **accompagner** l'implémentation en Wallonie

Critères d'appréciation

- **Présentation générale** : qualité des informations, compréhension globale, raison d'être, motivations
- **Stratégie** : business model, rentabilité, maturité technologique, Potentiel d'adaptation aux évolutions futures
- **Réalisme** : lien et adéquation avec le marché, force du partenariat éventuel, solidité financière
- **Crédibilité financière** : financement prévisionnel, équilibre PPP, business plan réaliste et hypothèses claires.
- **Création de valeur ajoutée** en Wallonie (directe ou indirecte)
- Adéquation du projet avec les objectifs d'accélération la **transition énergétique** et/ou de tendre vers une **économie circulaire** et neutre en carbone

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contact ?

Mail : appelprojets@wallonie-entreprendre.be

Site Internet : <https://www.wallonie-entreprendre.be/actualites/>